NATIONS
UNIES

EP

ONU
programme pour
l'environnement

Distr, LIMITEE

UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.38
12 mars 2021

Original: ANGLAIS

Neuvième Réunion du Comité Consultatif Scientifique et Technique (STAC) du Protocole Relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées dans la région des Caraïbes

Réunion virtuelle, du 17 au 19 mars 2021

RECOMMANDATIONS POUR LA CONSERVATION DU MEROU DE NASSAU

Pour des raisons de santé et de sécurité publiques associées à la pandémie de COVID-19, cette réunion est organisée virtuellement. Les délégués sont priés d'accéder à tous les documents de la réunion par voie électronique pour téléchargement si nécessaire.

*Le présent document est reproduit sans édition officielle.

RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL SPAW (ESPÈCES)

Recommandations pour la conservation du Mérou de Nassau

Tâche 4 : "Développer des priorités et des stratégies pour une collaboration régionale et l'implémentation de mesures de gestions pour améliorer la protection des espèces listées dans les Annexes du Protocole."

Auteurs

Angela Somma, Cheffe de division, Service National des Pêches Maritimes, National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA)

†Paul Hoetjes, Conseiller en politique de conservation de la nature au ministère néerlandais de l'Agriculture, Nature and Food Quality, Pays-Bas

Monica Borobia Hill, Ex- chargée de programme SPAW, consultante

Equipe CAR-SPAW:
Sandrine Pivard, Directrice Executive, CAR-SPAW
Elisabeth Fries, Chargée de projet, CAR-SPAW

Priorité : Protection et conservation du Mérou de Nassau (*Epinephelus striatus*) dans la Grande Région Caraïbe.

1. **Contexte :** Le Mérou de Nassau à été intégré à l'Annexe III du Protocole SPAW en 2017.

2. Le Mérou de Nassau (*Epinephelus striatus)* fut à une époque, une espèce d'importance commerciale considérable dans la Région Caraïbe, mais lors des dernières décennies sa population a subi un déclin de plus de 60% dû à la surpêche. Le nombre et la taille des agrégations de reproducteurs ont également été considérablement réduits, les stocks restants étant surexploités et, dans certains cas, commercialement éteints dans une grande partie de son aire de répartition géographique.

3. Étant un prédateur de niveau supérieur, le Mérou de Nassau est écologiquement important pour les écosystèmes récifaux et joue également un rôle crucial pour la sécurité alimentaire et le maintien du mode de vie de nombreux pays de la Grande Région Caraïbe. Les espèces qui se regroupent pour frayer, comme le Mérou de Nassau, sont particulièrement vulnérables à la surexploitation en raison de leur dispersion et de leur nature migratoire au-delà des frontières nationales.

4. Un premier appel à la protection régionale du Mérou de Nassau à eu lieu en Octobre 2008 lors de la 13e session de La Commission Pêches de l'Atlantique Centre-Ouest (COPACO). L'atelier régional subséquent du Conseil de gestion des pêches des Caraïbes (CFMC) / COPACO sur le Mérou de Nassau (Carthagène, Colombie, octobre 2008), a recommandé une fermeture de saison régionale comme meilleure approche pour la conservation, ainsi que l'établissement d'une collaboration régionale sur la recherche et la gestion du Mérou.

5. Suite à l'inscription à l'Annexe III du SPAW en 2017, le Groupe de travail sur les agrégations de reproducteurs de la COPACO (SAWG) a organisé un atelier en 2017 et en 2019. Le SAWG a préparé pour soumission à la Commission de la COPACO, un projet de plan régional de gestion de la pêche des agrégations de reproducteurs de poissons : Focus sur le Mérou de Nassau et le Vivaneau Sorbe (FMP).

6. Le but du FMP est de fournir un modèle pour la conservation des poissons qui se regroupent pour frayer dans la région des Caraïbes. Une planification harmonisée entre ou parmi mes pays est nécessaire en raison de la nature transfrontalière de l'espèce. Pour améliorer la collaboration intersectorielle qui est nécessaire pour répondre au problème de décroissance du nombre d'individus matures dû à la pêche généralisée et aux impacts du changement climatique, le FMP identifie six objectifs pour améliorer la gestion et la conservation régionales.

7. De surcroît, l'atelier du SAWG de 2017 à recommander les actions suivantes pour améliorer la conservation du Mérou de Nassau :

8. **Coordination et Coopération avec les organismes régionaux des pêches**

    - Fournir un cadre de travail et des opportunités aux Parties au Protocole SPAW pour travailler en collaboration avec COPACO, OSPESCA, CRFM, CFMC et CITES pour mettre en oeuvre des plans de gestion pour la conservation du Mérou de Nassau figurant à l'annexe III du protocole SPAW.
    - Assurer que les recommandations des réunions du Groupe de Travail et des commissions de la COPACO soient portées à l'attention des Parties au Protocole SPAW ainsi qu'aux autres organes directeurs concernés, en tenant compte des mesures de gestion préexistantes telles que les réglementations concernant / pendant les périodes de fermeture.

- Les Parties au Protocole SPAW devraient contribuer au développement de Plans Nationaux de gestion.
- Promouvoir le développement d'un projet régional de pêche d'approche écosystémique pour le mérou de Nassau et d'autres espèces qui se regroupent pour frayer comme ECOLANGOSTA + et conformément aux sous-stratégies du plan d'action stratégique du CLME +.

9. Communication et renforcement des capacités

- Fournir une plate-forme de site Web par le biais du Centre d'activités régional (RAC) du CEP / SPAW pour compiler les documents de sensibilisation pertinents, y compris la cartographie de l'étendue des zones de rassemblement de reproducteurs connues / existantes, et des liens généraux concernant des informations sur ces zones (par exemple, science et conservation des agrégations de poissons (SCRFA), Projet Goliath, Programme d'évaluation rapide des récifs de l'Atlantique et du Golfe (AGRRA) et Reef Environmental and Education Foundation (REEF).
- En collaboration avec la Commission COPACO, promouvoir une campagne de sensibilisation et de communication sur les zones et la saison fermées potentielles convenues au niveau régional.
- Développer une fiche de rapport pour les pays membres de la COPACO et les Parties contractantes au Protocole (similaire à « Récifs en péril ») dans le but de suivre et de signaler les concentrations de poissons reproducteurs.

10. Liens avec le Réseau et le Forum des gestionnaires des aires marines protégées des Caraïbes (CaMPAM) sous SPAW

- Promouvoir une analyse régionale du chevauchement entre les AMP existantes et proposées répertoriées dans le cadre du Protocole SPAW, les sites de rassemblement de frai pour le mérou de Nassau et les agrégations d'autres espèces clés de regroupement (étant donné que l'établissement de corridors protégés et d'AMP a contribué à la croissance des agrégations de frai Dans certains pays).
- Envisager le développement d'un programme ambassadeur soutenant les pêcheurs locaux en collaboration avec les partenaires concernés - ceci dans le but de contribuer à accroître la sensibilisation et l'implication des pêcheurs dans la gestion du regroupement de reproducteurs.

11. Recommendation : Un sous-groupe de travail spécifique ou une tâche spécifique dédiée au mérou de Nassau dans le cadre du groupe de travail SPAW sur les espèces pourrait être établi pour faciliter la mise en œuvre de ces recommandations et renforcer la coordination avec les organismes régionaux des pêches tels que la COPACO.

RÉFÉRENCES

FAO: 2014. *Report of the First Meeting of the CFMC/WECAFC/OSPESCA/CRFM, Working Group On Spawning Aggregations, Miami, United States of America, 29–31 October 2013*. FAO Fisheries and Aquaculture Reports No. 1059

UNEP: 2012. *The Nassau Grouper (Epinephelus striatus): the Urgent Case for Regional Conservation and Management.*Fifth Meeting of the Scientific Technical AdvisoryCommittee (STAC) to the Protocol

Concerning SpeciallyProtected Areas and Wildlife (SPAW) in the WiderCaribbeanRegion.Punta Cana, Dominican Republic. 22 October 2012.

UNEP: 2014. *Nassau Grouper Epinephelus striatus (Bloch 1792) Biological Report.*Sixth Meeting of the Scientific and Technical Advisory Committee (STAC6) to the Protocol Concerning Specially Protected Areas and Wildlife (SPAW) in the Wider Caribbean Region. Cartagena,Colombia. 8 December 2014.

UNEP: 2014. *The Proposal of the United States of America for the Inclusion of the Nassau Grouper (Epinephelus striatus) in Annex III of the Protocol on Specially Protected Areas and Wildlife in the Wider Caribbean Region of the Convention for the Protection and Development of the Marine Environment in the Wider Caribbean Region.*SixthMeeting of the Scientific and Technical Advisory Committee (STAC6) to the Protocol Concerning Specially Protected Areas and Wildlife (SPAW) in the Wider Caribbean Region, Cartegena. Colombia, 8 December 2014.

UNEP: 2017 *The Nassau Grouper (Epinephelus striatus):Cartagena Convention and the Protocol Concerning Specially Protected Areas and Wildlife (SPAW).Caribbean Environment Programme, Cartagena Convention Secretariat, Kingston, Jamaica.* 2nd Meeting of the CFMC/WECAFC/OSPESCA/CRFM Working Group on Spawning Aggregations,2 4-26 October 2017, Miami, FL.

Tableau 1: Données AGRRA sur la biomasse et la densité du mérou de Nassau pour les pays des Caraïbes. L'année de données indique différents «lots» de données AGRRA qui ont été inclus dans les calculs. Pour une explication complète sur la façon dont la biomasse a été calculée, reportez-vous au document AGRRA Standard Product Metadata. Les astérisques (*) indiquent les pays qui n'ont pas encore ratifié SPAW. Le Guyana, la République de Trinité-et-Tobago et Sainte-Lucie ne disposaient d'aucune donnée AGRRA (AGRRA, 2021). Des données plus récentes provenant d'autres sources peuvent être disponibles.

SPAW Countries	Data Year	*Epinephelus striatus*	
		Biomass (g/100m^2)	Density (#/100m^2)
Antigua and Barbuda*	2005, 2017-18	12	0.02
Bahamas	2001, 2013, 2015, 2017-19	201	0.60
Belize	2018	14	0.02
Bonaire	1999	0	0.00
Cayman Islands	1999-2000	67	0.09
Colombia	2012	0	0.00
Costa Rica	1999	0	0.00
Cuba	2001	34	0.05
Curacao	1998	0	0.00
Dominica	2005	0	0.00
Dominican Republic	2003-2004, 2018	0	0.00
Grenada	2018-2019	0	0.00
Guatemala*	2018	0	0.00
Haiti	2015, 2018, 2020	0	0.00
Honduras	2018	29	0.02
Jamaica*	2000, 2005, 2012, 2014-15, 2018	0	0.00
Mexico*	2018	0	0.00
Navassa	2012	224	0.04
Nicaragua	2003	0	0.00
Panama	2002	21	0.02
Saba	1999	0	0.00
St Vincent and the Grenadines	2018, 2019	0	0.00
St. Eustatius	1999	0	0.00
St. Kitts	2011	0	0.00
St. Maarten	1999	0	0.00
Turks & Caicos	1999, 2018	208	0.16
United States	2003, 2004, 2006	30	0.02
United States, Puerto Rico	2003	39	0.02
United States, USVI	1998-2000	60	0.06
Venezuela	1999	0	0.00

Remarque: Les données AGRRA récentes montrent une biomasse et une densité élevées pour des pays comme les Bahamas (201 g / 100 m2, 0,60 poisson / 100 m2) et moins au Honduras (29 g / 100 m2, 0,02 poisson / 100 m2) et au Belize (14 g / 100 m2, 0,02 poisson / 100m2). Sur la base de données AGRRA antérieures, Navassa avait des valeurs élevées (224 g / 100 m2, 0,04 poisson / 100 m2), tandis que des valeurs plus faibles ont été signalées dans des zones comme Cuba (34 g / 100 m2, 0,05 poisson / 100 m2) et le Panama (21 g / 100 m2). et 0,02 poisson / 100 m2). Notez le nombre de pays où aucun mérou de Nassau n'a été signalé dans les enquêtes récentes et antérieures.
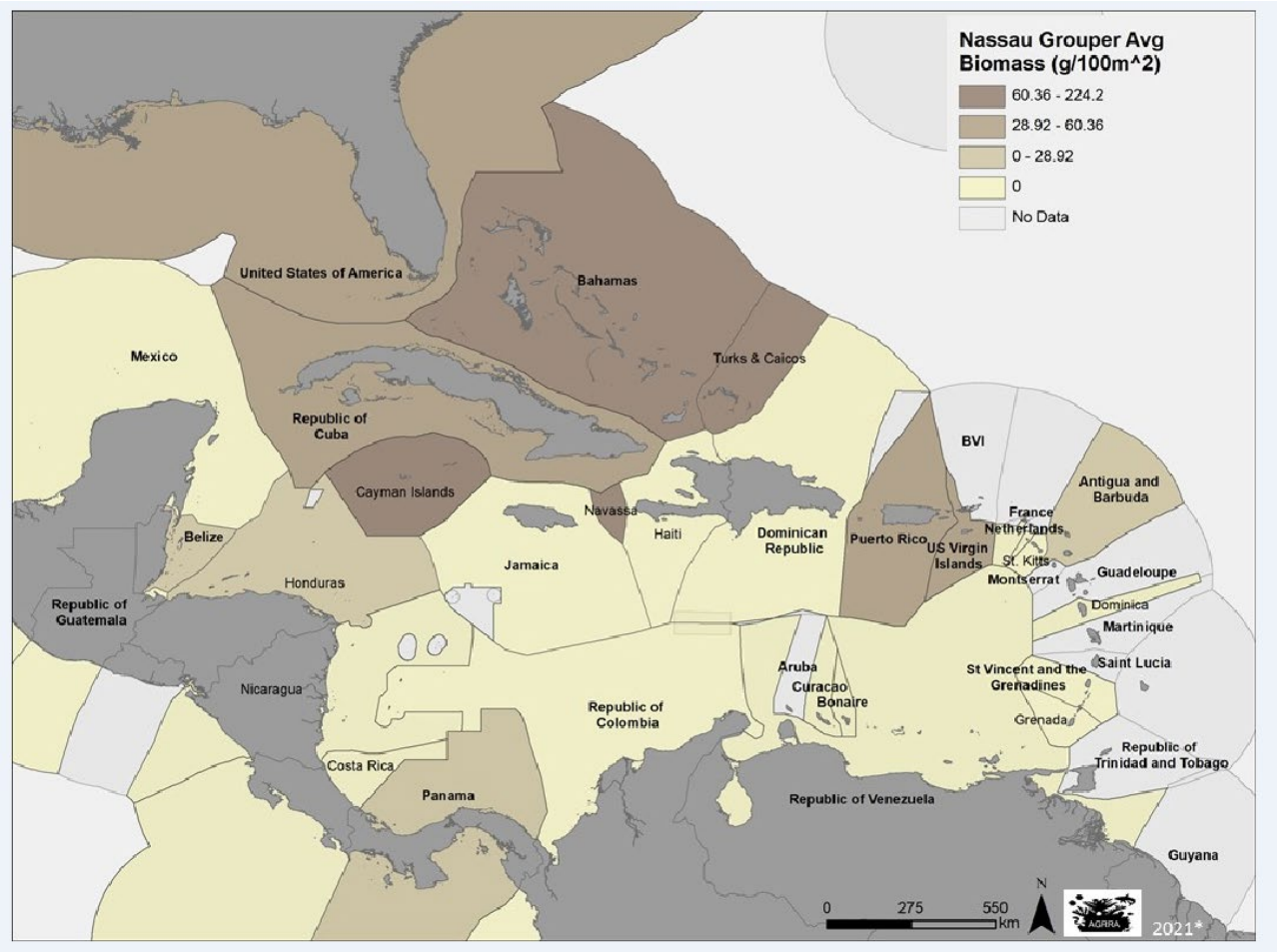
Carte 1: Données AGRRA sur la biomasse et la densité du mérou de Nassau pour les pays des Caraïbes.